

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 3 septembre 2019.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 3 septembre 2019 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 et des séances spéciales du 12 et du 28 août 2019;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2019;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 État comparatif des activités financières au 31 août 2019;
- 8.0 Utilisation d'une partie du solde disponible des règlements d'emprunt fermé;
- 9.0 Adjudication d'un emprunt par billets à la suite des demandes de soumissions publiques qui sera réalisé le 10 septembre 2019;
- 10.0 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 240 500 \$ qui sera réalisé le 10 septembre 2019;
- 11.0 Octroi d'un mandat à Girard Tremblay Gilbert – Travaux d'arpentage pour le piquetage des limites de propriétés de 84 emplacements, projet de développement du secteur de la Baie-Moreau;
- 12.0 Affectation surplus accumulé non-affecté – Infrastructures rue des Pivoines;
- 13.0 Renouvellement de l'entente avec la société canadienne de la Croix-Rouge – Service aux sinistrés;
- 14.0 Office municipal d'habitation – Démission de M. Stéphane Deschênes et de Mme Pauline Duchesne;

- 15.0 Office municipal d'habitation – Nomination de Mme Roxane Lemieux, mandat de trois (3) ans, soit 2019 à 2021;
- 16.0 Octroi de subvention à divers organismes;
- 17.0 Rapport mensuel du maire;
- 18.0 Affaires nouvelles :
 - 18.1
 - 18.2
 - 18.3
- 19.0 Période de question des citoyens;
- 20.0 Levée de la séance ordinaire.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

R. 2019-165 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

De laisser ouvert ledit item "Affaires nouvelles".

Adoptée

R. 2019-166 APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 12 ET DU 28 AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 et des séances spéciales du 12 et 28 août 2019 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

R. 2019-167 APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2019 au montant de 470 291.46 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2019 au montant de 601 768.62 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 470 291.46 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2019-167.

Signé, ce 3 septembre 2019.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 5 juillet 2019 de M. Sabin Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, la résolution #10257-05-2019 concernant la position du conseil de la MRC sur la demande d'aide financière pour la réfection du réseau routier priorisé dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Dénonciation;
- 2.0 Reçu le 4 juillet 2019 de Mme Myriam Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lamarche, la résolution concernant la position du conseil sur la demande d'aide financière pour la réfection du réseau routier priorisé dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Dénonciation;
- 3.0 Reçu le 9 juillet 2019 de M. Sabin Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, la résolution #10324-07-2019 concernant l'installation de gicleurs dans les petites résidences privées pour aînés – Appui pour la modification du programme gouvernemental;
- 4.0 Reçu le 10 juillet 2019 de Mme Meggie Gonthier, agente de développement à la Société canadienne du cancer Saguenay-Lac-St-Jean, une lettre de remerciement pour la commandite octroyée au Relais pour la vie Lac-St-Jean Est qui se tenait à Alma le 7 juin dernier.

- 5.0 Reçu le 22 juillet 2019 de Mme Isabelle M. Bilodeau, technicienne en administration au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une correspondance confirmant la réception de notre déclaration de conformité dans le dossier « Agrandissement d'une sablière – Lot 3 126 585 à l'Ascension-de-Notre-Seigneur » ce qui nous permet de débiter la réalisation de notre projet à compter du 1^{er} août 2019;
- 6.0 Reçu le 29 juillet 2019 de Mme Najoua Bensalah, responsable Programme Environnement-Plage du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une correspondance nous informant que le programme Environnement-Plage est reconduit pour une autre saison.
- 7.0 Reçu le 2 août 2019 de la Commission de protection du territoire agricole, une correspondance concernant la réception du cautionnement produit par Société d'Assurance Générale Northbridge dans le dossier de la sablière de Mme Ginette Bilodeau.
- 8.0 Reçu le 7 août 2019 de M. Nicolas Maltais de SéCal Instruments inc., les rapports de vérification d'exactitude des débitmètres de distribution pour l'année 2019.
- 9.0 Reçu le 7 août 2019 de M. Jean Paradis, greffier à la ville d'Alma, la résolution # 413-20-2019 concernant la position du conseil sur la demande d'aide financière pour la réfection du réseau routier priorisé dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Dénonciation
- 10.0 Reçu le 12 août 2019 de Mme Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Bruno, la résolution # 157.08.19 concernant la position du conseil sur la demande d'aide financière pour la réfection du réseau routier priorisé dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Dénonciation
- 11.0 Reçu le 22 août 2019 de Mme Marie-Ève Girard, directrice des programmes santé et de Mme Dominique Massie, directrice générale de l'association pulmonaire du Québec, une correspondance concernant la sensibilisation aux campagnes environnementales initiées par l'Association pulmonaire du Québec en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Il y aura une campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon et une autre campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux. L'information supplémentaire nous sera envoyée au cours des prochains mois.
- 12.0 Reçu le 26 août 2019 du service à la clientèle d'Hydro-Québec, une correspondance indiquant l'ajout d'un administrateur principal au dossier. L'administrateur principal désigné soit Cindy Vaillancourt agira dorénavant comme représentant autorisé pour la municipalité pour l'ensemble de vos comptes.
- 13.0 Reçu le 26 août 2019 de Mme Jan Simpson, présidente nationale du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes une correspondance demandant de questionner les intentions des différents partis politiques concernant l'avenir de Postes Canada d'ici les prochaines élections fédérales.
- 14.0 Reçu le 28 août 2019 de M. Richard Carbonneau, de la scierie Lachance et technologie forestière R.C.T.F. inc. une invitation au souper-bénéfice 2019 de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean qui aura lieu vendredi le 25 octobre 2019 à 18h.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

R. 2019-168 MOTION DE REMERCIEMENT À M. FRANCIS TREMBLAY AINSI QU'AUX BÉNÉVOLES DE L'ACTIVITÉ PATRIMOINE DE NOS ANCÊTRES

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement à M. Francis Tremblay ainsi qu'aux bénévoles de l'activité « Patrimoine de nos ancêtres ». Par conséquent, le conseil municipal, vu le succès de l'activité, invite M. Tremblay à renouveler l'expérience lors du festival l'Ascension en fête en 2020.

Adoptée

R. 2019-169 MOTION DE REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES DE L'ASCENSION EN FÊTE

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement aux comité organisateur du festival l'Ascension en fête pour l'organisation de plusieurs activités dans le cadre du 100^e anniversaire de la municipalité.

Adoptée

R. 2019-170 MOTION DE REMERCIEMENT AU COMITÉ DU SYMPOSIUM LORS DU FESTIVAL L'ASCENSION EN FÊTE

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement au comité du symposium qui a regroupé une trentaine d'artistes et accueillis plus de 1 000 personnes dans le cadre du festival l'Ascension en fête.

Adoptée

R. 2019-171 MOTION DE REMERCIEMENT À MME VICKY LAVOIE

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal vote une motion de remerciement à Mme Vicky Lavoie pour sa contribution lors de l'acquisition du module de jeux Ugo par la municipalité.

Adoptée

R.2019-172 MOTION DE REMERCIEMENT À M. GHISLAIN TREMBLAY

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal vote une motion de remerciement à M. Ghislain Tremblay pour sa contribution lors de l'acquisition du module de jeux Ugo par la municipalité.

Adoptée

R. 2019-173 ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2019

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn, d'accepter le dépôt des états des activités financières comparatifs au 31 août 2019 de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Total des revenus de fonctionnement : | 3 481 381 \$ | 3 345 504 \$ |
| Total des charges : | 2 628 575 \$ | 2 476 218 \$ |
| Surplus de l'exercice : | 852 806 \$ | 869 286 \$ |

Adoptée

R. 2019-174 UTILISATION D'UNE PARTIE DU SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉ

ATTENDU que la municipalité de l'Ascension de N.-S. a un solde disponible de 266 345.33 \$ de Règlement d'emprunt fermé;

ATTENDU que la municipalité de l'Ascension de N.-S. désire utiliser une partie du solde disponible contre le capital et les intérêts de la dette au 31 décembre 2019, soit les règlements d'emprunt fermés suivants :

| | Solde Disponible 2019 | Solde Utilisé 2019 |
|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| TECQ- 2 ^e RUE SUD | <u>77 112.74 \$</u> | <u>13 521.13 \$</u> |
| TOTAL | 77 112.74 \$ | 13 521.13 \$ |

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'utiliser la somme de 13 521.13 \$ du solde disponible des Règlements d'emprunt fermés contre la dépense de capital et d'intérêts de la dette dû au 31 décembre 2019.

Adoptée

R. 2019-175 ADJUDICATION D'UN EMPRUNT PAR BILLETS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES QUI SERA RÉALISÉ LE 10 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU que la Municipalité de la paroisse de L'Ascension de Notre-Seigneur a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 septembre 2019, au montant de 240 500\$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

| | | |
|------------|-----------|------|
| 13 200 \$ | 2,10000 % | 2020 |
| 13 500 \$ | 2,10000 % | 2021 |
| 13 900 \$ | 2,15000 % | 2022 |
| 14 300 \$ | 2,25000 % | 2023 |
| 185 600 \$ | 2,35000 % | 2024 |

Prix : 98,10600 Coût réel : 2,78537 %

2- CP DESJARDINS D'ALMA

| | | |
|------------|-----------|------|
| 13 200 \$ | 3,39000 % | 2020 |
| 13 500 \$ | 3,39000 % | 2021 |
| 13 900 \$ | 3,39000 % | 2022 |
| 14 300 \$ | 3,39000 % | 2023 |
| 185 600 \$ | 3,39000 % | 2024 |

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,39000 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de L'Ascension de Notre-Seigneur accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 septembre 2019 au montant de 240 500 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2014-408. Ces billets sont émis au prix de 98,10600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires pré autorisés à celui-ci.

Adoptée

R.2019-176

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 240 500 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de la paroisse de L'Ascension de Notre-Seigneur souhaite emprunter par billets pour un montant total de 240 500 \$ qui sera réalisé le 10 septembre 2019, réparti comme suit:

| Règlements d'emprunt # | Pour un montant de \$ |
|------------------------|-----------------------|
| 2014-408 | 240 500 \$ |

- ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;
- ATTENDU que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéros 2014-408, la Paroisse de L'Ascension de Notre-Seigneur souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;
- ATTENDU que la Paroisse de L'Ascension de Notre-Seigneur avait le 9 septembre 2019, un emprunt au montant de 240 500 \$, sur un emprunt original de 300 000 \$, concernant le financement du règlement numéro 2014-408;
- ATTENDU que, en date du 9 septembre 2019, cet emprunt n'a pas été renouvelé;
- ATTENDU que l'emprunt par billets qui sera réalisé le 10 septembre 2019 inclut les montants requis pour ce refinancement;
- ATTENDU qu'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance du règlement numéro 2014-408;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit:

1. les billets seront datés du 10 septembre 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 mars et le 10 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

| | |
|-------------|------------------------------------|
| 2020 | 13 200 \$ |
| 2021 | 13 500 \$ |
| 2022 | 13 900 \$ |
| 2023 | 14 300 \$ |
| 2024 | 14 700 \$ (à payer en 2024) |
| 2024 | 170 900 \$ (à renouveler) |

QU' en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2014-408 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 10 septembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE compte tenu de l'emprunt par billets du 10 septembre 2019, le terme originel du règlement d'emprunt numéro 2014-408, soit prolongé d'un (1) jour.

Adoptée

R. 2019-177 OCTROI D'UN MANDAT À GIRARD TREMBLAY GILBERT – TRAVAUX D'ARPENTAGE POUR LE PIQUETAGE DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS DE 84 EMPLACEMENTS, PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA BAIE-MOREAU

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey que le conseil municipal octroi un mandat à la firme Girard Tremblay Gilbert, Arpenteurs-géomètres, pour les travaux d'arpentage et de piquetage des limites de propriété de 84 emplacements pur un montant de 14 500 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la proposition de service du 21 août 2019.

Adoptée

R. 2019-178 AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉ NON-AFFECTÉ – INFRASTRUCTURES RUE DES PIVOINES

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que la municipalité de l'Ascension de N.-S. affecte un montant de 90 406.33 \$ à même le surplus accumulé non-affecté pour les travaux d'infrastructures de la rue des Pivoines.

Adoptée

R. 2019-179 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – SERVICE AUX SINISTRÉS

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal;

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la Croix Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la Croix Rouge, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les Règles régissant l'aide humanitaire, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la Croix Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la Croix Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre des services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la Croix Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de L'Ascension de N-S et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de N-S accepte de participer à la collecte de fonds de la Croix Rouge pour contribuer au financement et au maintien des ressources de la Croix Rouge;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

De consentir audit organisme un don représentant 0.16 \$ par capita, soit 333.12 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2019-179.

Signé, ce 3 septembre 2019.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

R. 2019-180 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – DÉMISSION DE M. STÉPHANE DESCHÊNES ET DE MME PAULINE DUCHESNE

Madame la conseillère Lise Blackburn, propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal accepte la démission de M. Stéphane Deschênes et de Mme Pauline Duchesne et vote une motion de remerciement pour leur implication au sein du conseil d'administration de l'office municipale d'habitation.

Adoptée

R. 2019-181 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – NOMINATION DE MME ROXANE LEMIEUX, MANDAT DE TROIS (3) ANS, SOIT 2019 À 2021

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal procède à la nomination de Mme Roxane Lemieux au sein du conseil d'administration de l'office municipal d'habitation pour une période de trois (3) ans, soit du 3 septembre 2019 au 31 décembre 2022.

Adoptée

R. 2019-182 OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

ATTENDU que la municipalité a reçu quelques demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à quelques-unes d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De verser la subvention à l'organisme suivant:

| | |
|-----------|--------|
| Centraide | 100 \$ |
|-----------|--------|

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2019-182.

Signé, ce 3 septembre 2019.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis à cet item.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

R. 2019-183 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance ordinaire à 21h15.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier